

OBJET

FINANCES -  
Attribution de  
subventions Saint-  
Quentin Commerce -  
FISAC Cœur de  
Ville et Europe.

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
09/11/2021

Date d'affichage :  
22/11/2021

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 16

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers  
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 NOVEMBRE 2021 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN, M. Luc TEMPLIER, M. Philippe ADOUX.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Colette BLERIoT représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la décision d'attribution de subvention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) n°18-0257 du 31 décembre 2018 du Ministre de l'économie et des finances,

Vu la délibération du 25 février 2019 instituant l'aide à l'embellissement, l'aménagement et la sécurisation des points de vente, SAINT-QUENTIN FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE 2019 – 2021,

Vu la délibération du 29 avril 2019 reconduisant, en accord avec la Région, un dispositif d'aide à l'investissement sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin, SAINT-QUENTIN – COMMERCE 2019 - 2021,

La dynamique commerciale est un enjeu majeur pour le cœur de la ville comme pour les quartiers. Afin d'accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets de développement, la Ville de Saint-Quentin, en partenariat avec l'Etat et la Région, a décidé de mener des actions d'aide à l'investissement à travers deux dispositifs.

- FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE 2019 - 2021

Il s'agit, pour les commerçants et artisans exerçant dans le périmètre défini par le FISAC et réalisant des investissements éligibles, de l'octroi d'une subvention de

40 % du montant H.T. des dépenses avec un plafond d'aide de 3000 €.

La ville intervient à hauteur de 20 % du montant H.T. avec un plafond fixé à 1 500 € H.T. par commerce. L'Etat intervient dans les mêmes proportions.

- SAINT-QUENTIN – COMMERCE 2019 - 2021

Il s'agit, sur tout le territoire de Saint-Quentin, de l'octroi aux commerçants et artisans, qui réalisent des travaux d'embellissement, d'agencement et de sécurisation dans leur point de vente, d'une subvention de 20 % du montant H.T. des investissements avec un plafond d'aide de 2 000€.

Les commerçants et artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « SAINT-QUENTIN FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE » et « SAINT-QUENTIN COMMERCE » ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 43 voix pour et 2 voix contre adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20211115-54917-DE-1-1

#### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22 novembre 2021

Publication : 22 novembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

**LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021  
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>LE BOUDOIR – LB RESTO</b>	restaurant	37 rue Raspail 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>1 000 €</b>
<b>LA CH'TI FRITE</b>	restauration	86 bd Richelieu 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	3 000 € HT	<b>600 €</b>
<b>CARAFES ET CHANDELLES</b>	Boutique de seconde main	19 rue de Sous-Préfecture 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>O DIVIN</b>	restaurant	22 place de l'Hôtel de Ville 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>ANTONY</b>	coiffure	13 b rue Anatole France 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>

**LISTE DES BENEFICIAIRES « FISAC CŒUR DE VILLE ET EUROPE» 2019 - 2021**  
**DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>RAISON SOCIALE OU ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>ANTONY</b>	coiffure	13 b rue Anatole France 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>PRALINES ET BALLOTINS</b>	chocolaterie	14 place de l'Hôtel de Ville 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>LE SAC</b>	maroquinerie	15 rue de Lyon 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>DECO D'AILLEURS</b>	équipement de la maison	36 rue Croix Belle Porte 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>